

[La liste des territoires éligibles au label Cité éducative dévoilée](#) [1]

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, ont présenté début mai 2019 l'ambition des Cités éducatives et dévoilé la liste des 80 territoires éligibles au label Cité éducative. Les Cités éducatives sont un dispositif né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations à Grigny, à Clichy-sous-Bois ou encore à Nîmes. Le label « Cité éducative » résulte de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministère de la Cohésion des territoires.

[En savoir plus \(Ministère de l'Éducation nationale\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/la-liste-des-territoires-%C3%A9ligibles-au-label-cit%C3%A9-educative-d%C3%A9voil%C3%A9>

[2] <https://www.education.gouv.fr/cid141469/les-cites-educatives-un-label-d-excellence.html>